



PROCES-VERBAL DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE LA LBF DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024

Présences

- + Administrateurs : Alain Labaere (AL), François Hauseux (FH), Gérard Degrez (GD), Michel Haubert (MH), Bernard Everaerts (BE), Eric Damseaux (ED), Marc Dufrenoy (MD)
- + Procuration : Elisabeth Jasienski-Houyet a donné procuration à MD
- + Absence : Berthe Guisset

La séance est ouverte à 20h00 et est présidée par AL.

Ordre du jour

1. Accueil des nouveaux administrateurs. Fixation de l'échéance de leurs mandats
2. Approbation du PV de l'OA du 21 août 2024.
3. Organisation de l'OA
 - 3.1: Planning des réunions
 - 3.2: Rôle des suppléants
4. Présentation des projets à lancer : discussion, définition des priorités et du « qui fait quoi pour quand »
5. Demande d'admission d'un nouveau cercle (ABC)
6. Nomination d'un nouvel administrateur à la FRBB
7. Convocation par le tribunal de l'entreprise de Charleroi
8. Nomination des présidents de commission
9. Divers

1. Accueil des nouveaux administrateur. Fixation de l'échéance de leurs mandats

AL et ED sont accueillis comme nouveaux administrateurs.

Sur base d'un tableau avec les dates d'échéances des postes en possession du secrétaire (MD) : AL est élu pour 3 ans et ED pour 2 ans.

Mais il apparaît que la règle des « 3 administrateurs à élire tous les ans », n'est pas respectée. En effet, selon ce tableau il y aura 2 postes à pourvoir en 2025 et 4 en 2026.

Aussi l'OA demande de faire une proposition pour rétablir l'équilibre (action MD).

2. Approbation du PV de l'OA du 21 août 2024

Le PV est approuvé.

3. Organisation de l'OA

3.1. Planning des réunions

MD a fait une proposition afin de bien structurer l'organisation de nos réunions et d'avoir un planning clair à long terme.

Les administrateurs sont d'accord sur le principe car il faut éviter un trop grand nombre de réunions comme cela a été le cas début 2024.

ED insiste sur le fait de garder une tournante entre les districts afin d'éviter que ce soit toujours les mêmes administrateurs qui fassent les plus longs trajets.

AL mentionne qu'il ne peut pas se déplacer les lundi et mercredi car il donne cours à l'Orée. Et le mardi soir et le jeudi soir ne conviennent pas à certains administrateurs.

Donc, le planning suivant est approuvé :

- * 1^{ère} réunion après l'AG en octobre : en présentiel (car il est bon que les nouveaux administrateurs voient les anciens, et c'est une réunion importante car on y lance les projets de l'année) et à l'Orée (au BBC)
- * 2^{ème} réunion : en janvier en distanciel
- * 3^{ème} réunion : en avril, en présentiel à Charleroi ou à Liège (en alternance) → à Liège en 2025
- * 4^{ème} réunion : en juillet, en distanciel (c'est la préparation de l'AG)
- * AG en août : en présentiel à Charleroi ou à Liège (en alternance) → à Charleroi en 2025
- * s'il faut faire une 2^{ème} AG (une AGE), alors elle aura lieu en distanciel et juste avant la 1^{ère} réunion de l'OA qui elle aura lieu en présentiel (donc en conformité avec nos statuts)

La prochaine réunion de l'OA aura lieu le lundi 6 janvier à 19h30 (en distanciel).

3.2. Rôle des suppléants

Selon nos statuts, un suppléant est là pour remplacer un administrateur absent, et il y a 2 cas :

- absence de courte durée --> pour une réunion par exemple et alors l'administrateur a 3 possibilités :

- * il ne fait rien et donc ne sera pas représenté lors de la réunion
- * il donne une procuration à un autre administrateur
- * il demande à un suppléant de le remplacer

- absence de longue durée ou démission → alors le district concerné doit choisir un suppléant pour le remplacer

La conclusion est que le rôle principal du suppléant est d'intervenir lors des absences de longue durée. De ce fait, les suppléants ne doivent pas être impliqués dans les discussions/réunions régulières de l'OA.

Mais ils doivent recevoir les PV des réunions afin d'être au courant des projets et des décisions prises.

4. Présentation des projets à lancer

Avant de présenter ses idées de projets, AL insiste sur différents sujets :

- * la nécessité de travailler de manière positive entre nous, et qu'il faut éviter les conflits entre les districts
- * il remercie FH pour le gros travail fait au niveau de l'enseignement ; car c'est très important pour nous tous
- * il remercie la commission arbitrage pour avoir organisé la formation arbitre car elle a du succès
- * il précise que la LBF doit s'appuyer sur les districts car ce sont eux qui attirent les nouveaux joueurs via leurs tournois locaux

MH propose que l'on invite les présidents de districts à certaines de nos réunions car ils ont un rôle important. Tous les membres sont d'accord, mais il apparaît que pour l'instant les districts sont très bien représentés au niveau de l'OA LBF par leur président ou leur vice-président qui sont administrateurs LBF.

* projet 1 : évolution des cotisations

Cela fait longtemps que nous notre cotisation est de 25 € et si l'on appliquait uniquement l'inflation, ce montant donnerait 40 € ! AL propose donc de passer à 30 € à court-terme avec 7 € pour les districts (donc toute l'augmentation irait aux districts) car les districts doivent pouvoir animer des tournois et encourager/récompenser les joueurs. Cela revient donc à parler d'indexation et pas d'augmentation de la cotisation.

ED est contre toute augmentation car le district de Liège a affilié tous ses joueurs et cela pour augmenter les rentrées financières de la LBF ; et donc si on augmente la cotisation cela risque de faire fuir des joueurs (ceux qui jouent uniquement en cercle) et donc le résultat final ne sera pas positif. Il souhaite donc que le « trésor de guerre » diminue avant de penser à augmenter la cotisation.

* projet 2 : listing membre

Avoir un listing des membres correct est indispensable pour toutes les activités de la LBF. Or chaque année, cela prend trop de temps pour les secrétaires de district pour collecter les infos venant des cercles, et il y a des erreurs. AL a donc contacté un bridgeur qui a développé un module de gestion des membres pour la VBL. Et ce sont les responsables des cercles qui encodent et gèrent leurs membres dans ce module, et ensuite les cercles reçoivent la facture à payer automatiquement. Et la VBL paye une rente (environ 50\$) à une société américaine pour le logiciel de base. Et donc on pourrait partager les coûts avec la VBL ; et il faudrait juste développer une version en français du module (il est en néerlandais).

FH insiste qu'il faut définir le « qui fait quoi » avant de définir une solution informatique. Dans l'organisation actuelle, ce sont les districts qui gèrent les membres et il est d'accord que c'est une responsabilité que l'on peut transférer aux cercles. Cela pourrait être fait dès aujourd'hui car c'est possible avec le logiciel actuel, mais ce logiciel est vieux (15 ans) et donc un nouvel outil pourrait être intéressant.

Il y a un consensus général pour le transfert de l'encodage/gestion des membres vers les cercles, mais BE insiste sur le fait qu'il faut être conscient qu'il y aura des réticences surtout dans les petits cercles où les compétences informatiques manqueront.

Ce logiciel devra gérer les membres, les championnats et les Master Points.

Une démonstration du module VBL sera faite lors de la prochaine réunion (action AL).

Projet 3 : gestion des stagiaires

Nous avons beaucoup de stagiaires depuis l'année passée grâce à des actions d'initiation/formation lancées par plusieurs cercles. Mais notre défi reste d'intégrer ces stagiaires dans les cercles et les tournois. Aussi, il faut penser à organiser des tournois spécifiques pour stagiaires.

Projet 4 : bridge sur internet

Le bridge sur internet, qui s'était bien développé lors de la Covid, continue d'attirer beaucoup de joueurs. Et la LBF doit en tenir compte et offrir des tournois sur internet, et cela ne nous coûtera pas cher mais attirera de nouveaux joueurs qui pourraient venir en cercle après.

- Funbridge : le district BBBW a lancé 2 tournois mensuels sur Funbridge (un pour les stagiaires et un autre pour tous les joueurs) et il est possible de les ouvrir à tous les affiliés LBF. La participation est gratuite car on reçoit 2 donnes gratuites par jour sur Funbridge et un tournoi mensuel comporte 24 donnes.

- BBO : AL propose de faire un projet pour organiser un tournoi mensuel par paires sur BBO, et nous pourrions offrir ce tournoi gratuitement aux membres (cela permettrait de justifier une augmentation de la cotisation). Il faudrait juste payer un arbitre pour gérer le tournoi. MH mentionne que la FFB organise un tournoi sur RealBridge, et il a du succès.

AL contactera le responsable BBO afin d'obtenir toutes les informations nécessaires puis c'est la commission Tournois et Arbitrage qui organisera le tournoi.

Projet 5 : Bridge-Info

Le BI doit être une revue pour tous les membres et pas seulement pour les champions et les journalistes qui rédigent les articles. Tous les administrateurs sont d'accord sur ce point. Le BI doit parler des activités de la LBF et des districts.

Un cahier des charges avec nos exigences sera rédigée (action MD).

Projet 6 : tournois LBF

AL insiste sur le fait que la LBF a un très gros défi à relever qui est la revalorisation de nos compétitions LBF.

Afin d'être plus efficace dans l'organisation de nos compétitions, AL propose de regrouper les commissions Tournois et Arbitrage en une seule commission.

Cette proposition est acceptée par l'OA.

La présidence sera proposée à Caroline Schellekens (pour avoir un arbitre à la tête de cette commission). ED va s'occuper de lui demander et AL préviendra JP Lafourcade de ce remaniement.

Les membres des deux commissions se verront proposer une place au sein de la nouvelle commission remaniée.

5. Demande d'admission du nouveau cercle « ABC »

L'Alliance Bridge Club ASBL (ABC) a envoyé sa demande d'admission au sein de la LBF il y a un mois. Il s'agit d'un nouveau cercle à Bruxelles.

Cette demande est acceptée et l'ABC fera partie du district BBBW.

6. Nomination d'un nouvel administrateur à la FRBB

AL était déjà administrateur FRBB, et comme il est devenu président LBF et donc administrateur d'office de la FRBB, il y a un poste de vacant comme représentant de la LBF. Sur proposition d'AL, Zvi Engel est nommé administrateur FRBB. Son mandat durera 1 an car il terminera le mandat en cours d'AL.

7. Convocation par le tribunal de l'entreprise de Charleroi

GD s'est rendu le 18/10/24 au tribunal de l'entreprise de Charleroi et il a appris que la LBF n'avait pas déposé ses comptes auprès de ce tribunal depuis 2011 ! Alors que c'est une obligation légale. La LBF remplit chaque année une déclaration d'impôts mais il n'y a pas de communication entre le SPF Finance et le tribunal et donc toutes les ASBL doivent faire ces 2 déclarations.

Sans réaction de notre part, le tribunal pourrait dissoudre notre ASBL ...

Le tribunal a demandé le dépôt des comptes depuis 2020 et cela dans un délai d'un mois (action GD).

8. Nomination des présidents de commissions

Certains renouvellements de présidence n'avaient pas été faits (selon fichier reçu) et donc MD a proposé de prolonger pour 3 ans les nominations de :

- enseignement : FH
- éthique et discipline : Frédéric Carpentier
- Informatique : FH
- Master Points : Lydia Wilders

Toutes ces nominations sont acceptées.

La réunion de l'OA s'est terminée à 22h30.